

LES VUES ENTRANTES DEPUIS LA PLAINE DE CHAMPAGNE CRAYEUSE VERS LES COTEAUX VITICOLES

Pour aborder l'impact du projet éolien sur le paysage environnant et notamment sur la zone d'engagement, il est nécessaire de conjuguer la visibilité des éoliennes du parc en projet, la visibilité de la Cuesta et les routes depuis lesquels cet ensemble de critères peut être apprécié.

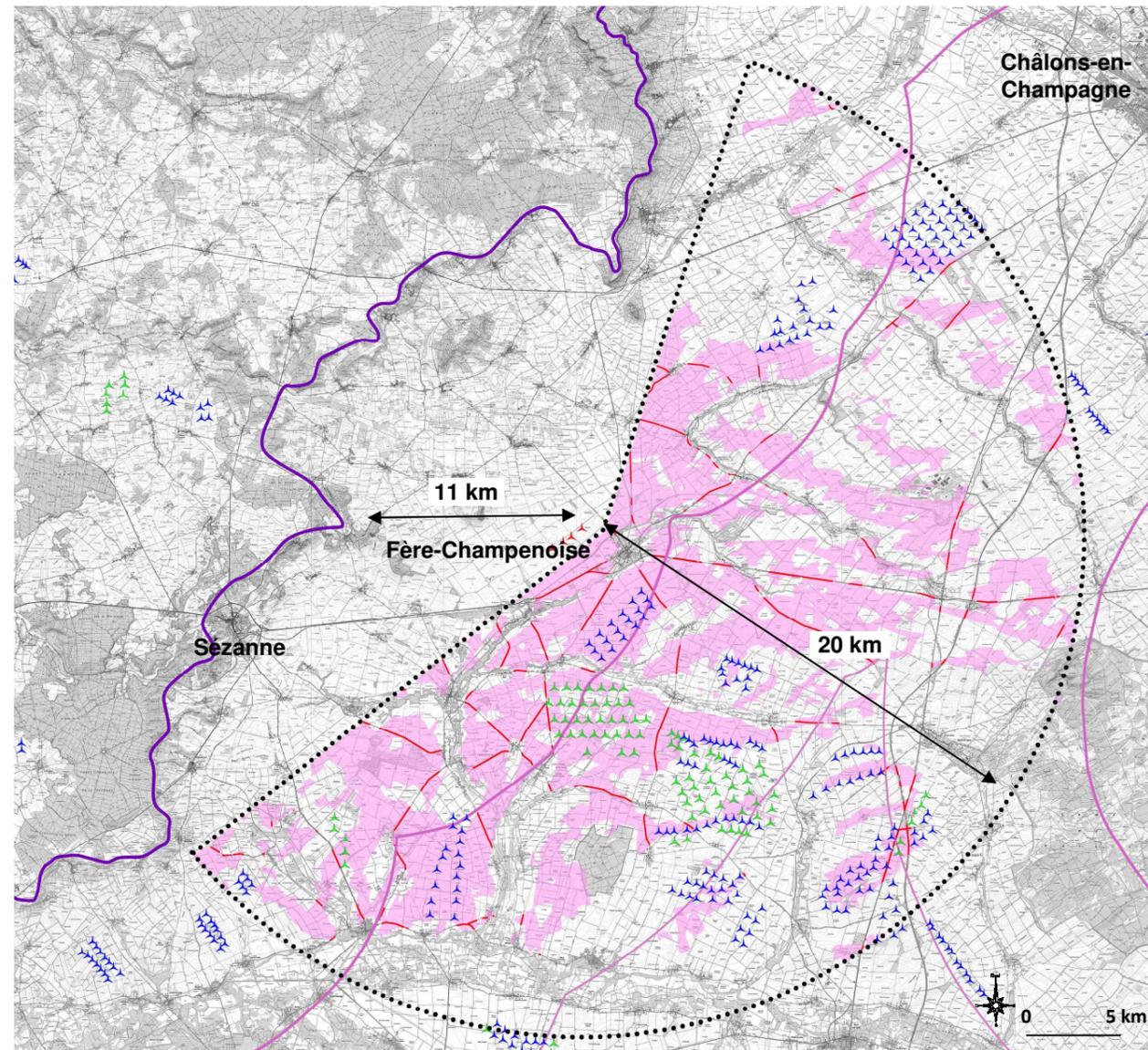
Ce travail cartographique nous montre, dans un premier temps, que la co-visibilité directe ou indirecte n'est finalement pas un élément de permanence au travers des parcours dans la plaine.

Par exemple, on constate, par l'analyse cartographique et les relevés de terrain, qu'une large part des vallées accueillant les villages ne présente pas de co-visibilité directe ou indirecte vers le parc et la Cuesta.

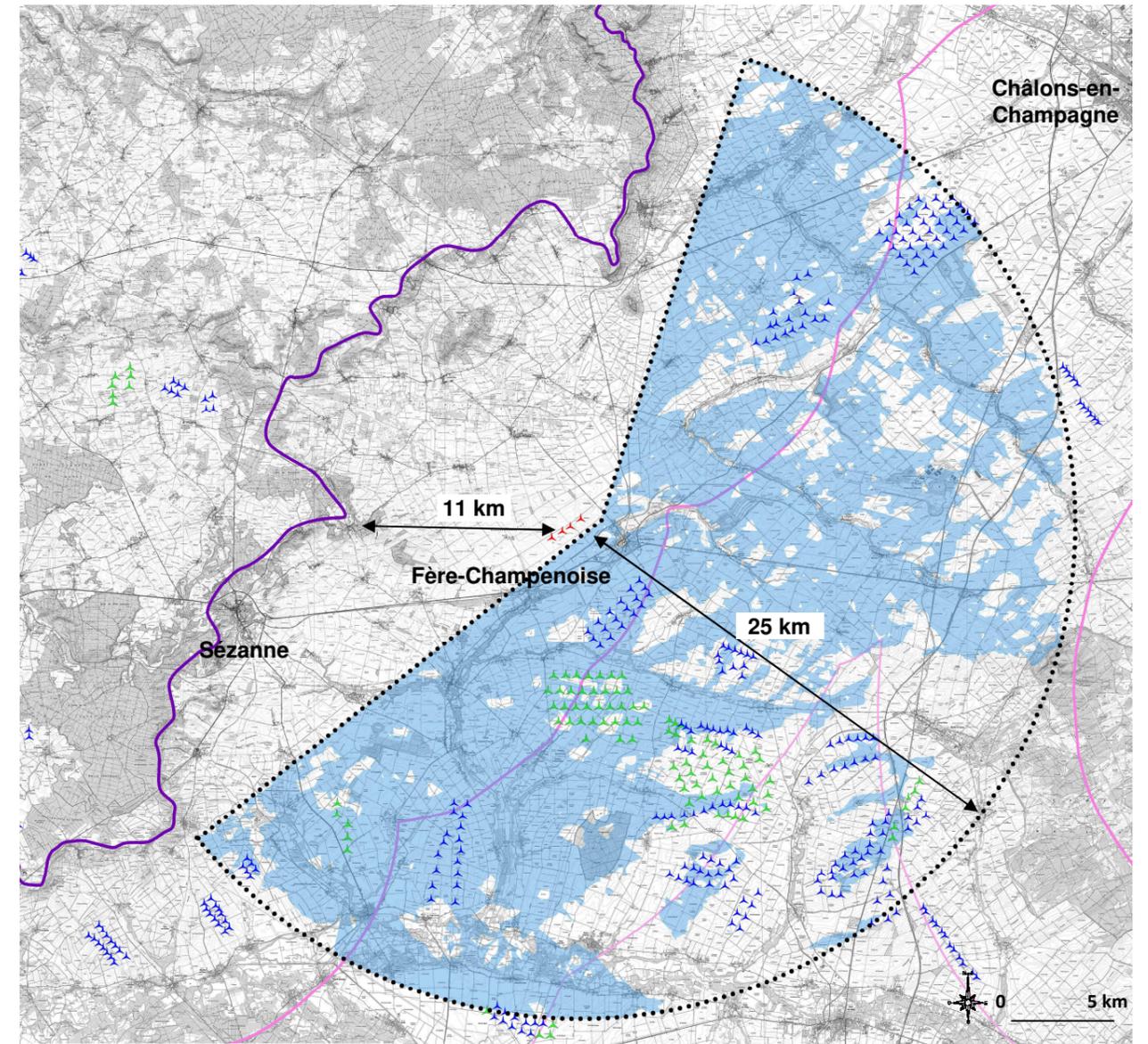
Cela s'explique simplement par le jeu du relief. Les vallées sont toujours en situation encaissées vis-à-vis des ondulations de la plaine de Champagne Crayeuse.

On constate aussi que les principales voies de communications permettant des vues sur la Cuesta et le parc éolien de Fère-Champenoise ont des sens de déplacement orientés Est/Ouest et que la Cuesta se situe le plus souvent perpendiculairement à leurs orientations.

Enfin, les routes départementales permettant des co-visibilités directes ou indirectes sont des voies de dessertes des villages qui n'ont pas de vocations touristiques pouvant traduire une vision altérée de ce qui participe à l'identité de ce territoire.



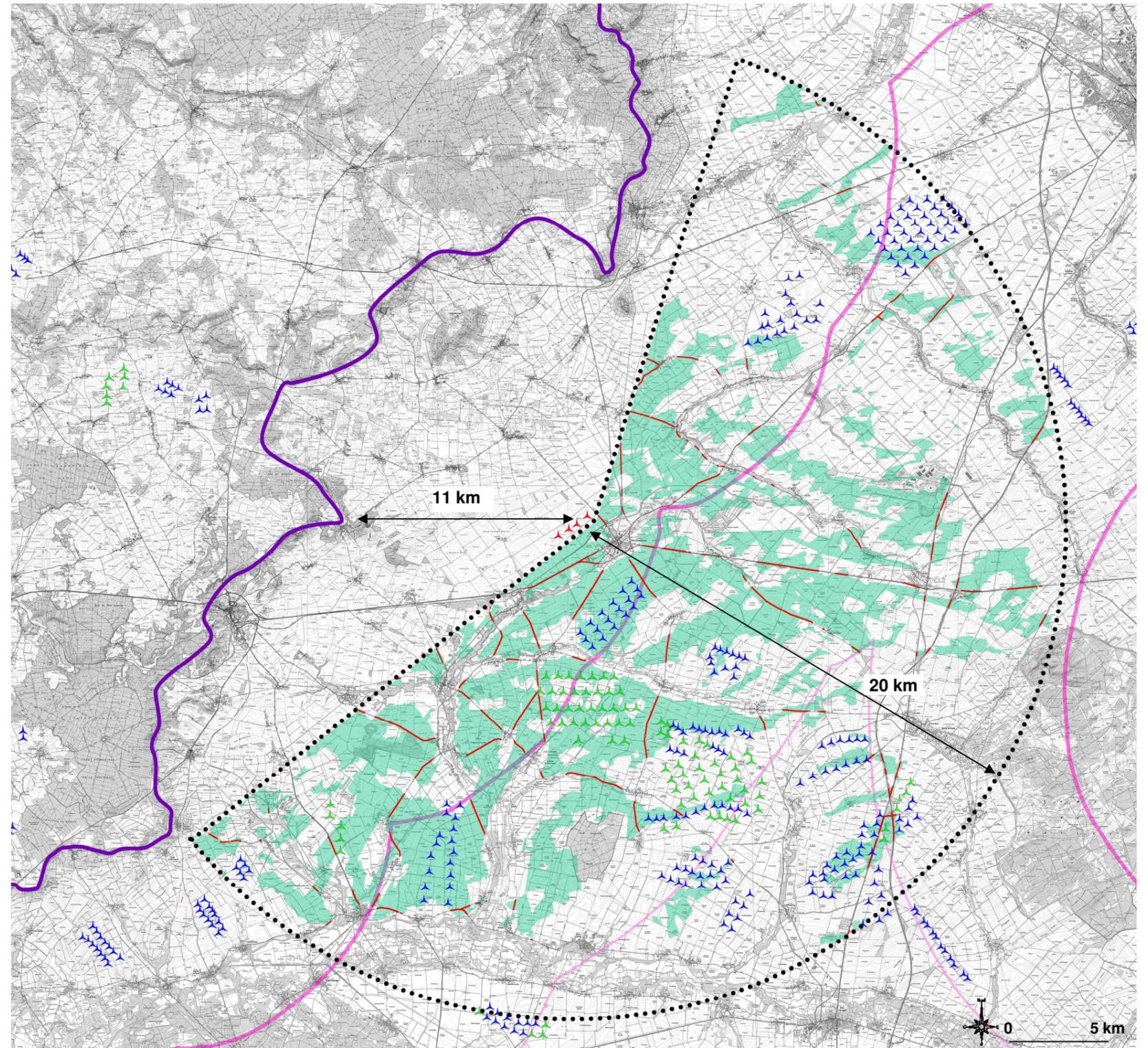
Carte de visibilité des éoliennes du projet



Carte de visibilité de la cuesta

- | | | | | | |
|---|----------------------|---|--|---|---------------------------------|
|  | Éoliennes projetées |  | Zones de visibilité des éoliennes |  | Zone d'exclusion de 0 à 10 km |
|  | Éoliennes existantes |  | Zones de visibilité de la Cuesta |  | Zone de vigilance de 10 à 20 km |
|  | Éoliennes accordées |  | Limite visuelle de la Cuesta d'Île de France | | |

-  Zones de covisibilité entre la Cuesta et les éoliennes
-  Limite visuelle de la Cuesta d'Île de France
-  Routes présentant des co-visibilités potentielles
-  Zone d'exclusion de 0 à 10 km
-  Zone de vigilance de 10 à 20 km
-  Éoliennes projetées
-  Éoliennes existantes
-  Éoliennes accordées



Carte de mise en évidence des zones potentielles de co-visibilité directe et indirecte entre le parc et la Cuesta

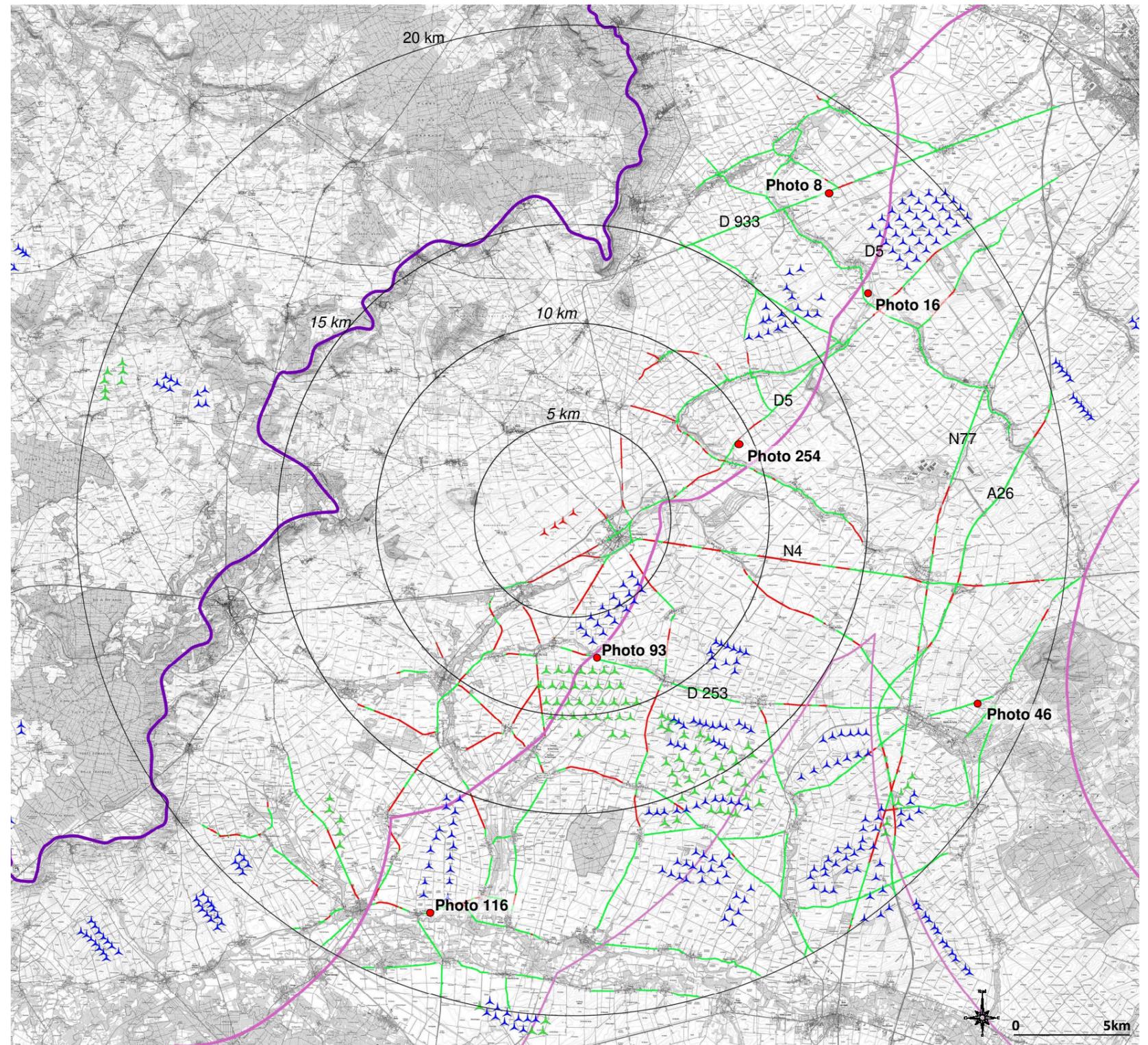
DES ZONES DE NON VISIBILITÉ DE LA CUESTA ET DES ÉOLIENNES EN VUE ENTRANTE

Comme cela a été préalablement évoqué, par sa morphologie, la plaine de Champagne présente de nombreux points où aucune co-visibilité n'est présente. En certains points où les routes s'installent dans les vallées, et sont donc encaissées. Les vues vers la Cuesta d'Île de France sont parfois masquées, tantôt par une ligne de crête, tantôt par les ripisylves qui accompagnent les vallées.

Depuis les routes les plus proches, dans un périmètre inférieur à 5 km, il est le plus souvent possible de percevoir la cuesta, tant elle prédomine dans le paysage aux faibles ondulations de la plaine champenoise.

Notons toutefois que cette relation visuelle ne se fait pas dans les axes les plus fréquents des grands axes de communication.

Le Mont-Aimé et le Mont Août, quant à eux, émergent le plus souvent au-dessus de l'horizon au niveau de ces vues les plus proches.



Carte de localisation des points photo où la cuesta d'Île de France est invisible

- | | | | | | |
|---|--|---|---------------------------------|---|----------------------|
|  | Limite visuelle de la Cuesta d'Île de France |  | Zone d'exclusion de 0 à 10 km |  | Éoliennes projetées |
|  | Routes présentant des co-visibilités potentielles |  | Zone de vigilance de 10 à 20 km |  | Éoliennes existantes |
|  | Routes ne présentant pas des co-visibilités potentielles | | |  | Éoliennes accordées |



Vue depuis la D12 au Sud de Germinon (Photo n°16)



Vue depuis la D198 entre Poivres et Mailly-le-Camp (Photo n°46)



Vue depuis la D9 au Nord-est de Chaintrix (Photo n°8)



Vue depuis la D5 au Nord de Normée (Photo n°254)



Vue depuis la D253 entre Gourgançon et Corroy (Photo n°93)



Vue depuis la D51 depuis Grange-sur-Aube (Photo n°116)